



01.

A. BERL & CIE SÀRL

LA TÔLERIE FINE DANS TOUS LES DOMAINES DE L'INDUSTRIE

Berl, société familiale depuis cinq générations, est spécialisée dans la fabrication de mobiliers en acier, inox et aluminium. Grâce à son savoir-faire plus que centenaire, l'entreprise a séduit de nombreux clients de tous secteurs allant des bureaux d'architectes aux hôpitaux, en passant par les cuisinistes ou les industriels et peut également répondre aux demandes de particuliers.

Texte : Corinne Briault - Photos : Pierre Guersing et Dr.Kugener (photo encadré)

L'histoire de la société Berl débute en 1858 lorsqu'Achille Berl, émigré au milieu du 19^e siècle à Paris pour y travailler avec son oncle, y fonde son entreprise de fabrication de lits en fer. Il envoie en 1872 son directeur, Mayer Jonas, à Luxembourg pour y créer une filiale, qui ouvre dans les anciennes casernes Vauban au Pfaffenthal. La fabrication se concentre alors surtout sur la production de lits et de sommiers en fer forgé, d'où son surnom de Bettfabrik, ainsi que sur du mobilier de collectivité, tel que des tables et des chaises.

En 1882, suite à l'incendie qui ravage la fabrique du Pfaffenthal, Berl s'installe dans le quartier en plein essor de la Gare centrale de Luxembourg, à l'époque commune de Hollerich, aux côtés de maisons illustres comme Champagne Mercier, les établissements Paul Wurth et Heintz van Landewyck. Berl développe sa production et l'étend au mobilier scolaire, aux luges, au mobilier et accessoires de jardin. En 1893, l'usine emploie 130 ouvriers, majoritairement luxembourgeois et en 1900, la production atteint les 800 tonnes de mobilier.



02.

En 1937, la Ville de Luxembourg ayant établi un nouveau plan d'aménagement, les établissements A. Berl & Cie sont obligés de déménager et s'installent à Cessange où ils resteront 65 ans. La société, qui avait été confisquée en 1941 par l'occupant, est restituée après-guerre à ses propriétaires et reprend sa production. Dans les années 1950, en plus de sa production propre, Berl commence une activité de négoce dans le mobilier de bureau et de collectivité, rayonnages et coffres-forts, et importe des produits de France, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et du Royaume-Uni. À partir des années 1975, en complément de son marché local et de la Grande Région, elle fournit du mobilier hospitalier au Sénégal, au Cap Vert, à l'île Maurice et aux îles Comores...

Installée à Contern depuis 2002, A. Berl & Cie dispose d'ateliers équipés de machines high-tech, notamment un centre de découpe laser, une cellule de poinçonnage automatisée, une presse plieuse d'une puissance de 130 tonnes et une chaîne de peinture par thermo-poudrage.

La production s'oriente vers le domaine de la tôlerie fine et industrielle de métaux ferreux et non ferreux en feuilles, la transformation sur mesure de matériaux destinés à la fabrication de mobiliers divers pour entreprises et individuels, d'habillages et de capotages, d'ébrasements de portes et d'ascenseurs, de tours d'aération, d'ouïes de ventilations...

Elle compte parmi ses nombreux clients les Bâtiments publics pour le Centre sportif la Coque (chantier mené par l'architecte de renom Roger Taillibert), le Foyer où elle a travaillé avec le bureau d'architectes Worré & Schiltz, Post Luxembourg, des hôpitaux, des électriciens, des chauffagistes et installateurs de grandes cuisines... Entretien avec Jacques Herz, directeur-gérant.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement ?

« Nous travaillons sur de nombreux projets sur des bâtiments en cours de développement, tels que le nouvel immeuble de RTL, le futur ministère des Affaires étrangères, les bâtiments Post



03.



04.



05.

Luxembourg à la Cloche d'Or et rue Mercier, ainsi que pour la 3^e tour de la Cour de justice de l'UE. Dans un avenir proche, nous devons aussi investir dans nos moyens de production et penser à l'acquisition de nouvelles machines pour pouvoir encore mieux répondre à des commandes exigeantes. La planification de ces changements et de leurs financements figurent également au nombre des projets que nous aurons sur la table dans les mois à venir.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?

« D'avoir une bonne équipe tout d'abord et dans ce cadre, d'avoir pu embaucher pour la première fois depuis des années, deux résidents luxembourgeois dans nos ateliers. Ensuite, d'avoir su ouvrir de nouvelles perspectives d'évolution suite à notre relocalisation à Contern et enfin, que la grande majorité de nos clients soit consciente du sérieux et de la qualité de nos produits et de notre travail. D'avoir à notre actif des réalisations significatives : la fabrication des tours de pulsions et de reprise d'air dans

le bâtiment Coque au Kirchberg, l'aménagement, l'étude, la fabrication et la pose d'éléments spécifiques au monde postal des centres de tri et de distribution de Post Luxembourg à travers tout le pays.

Quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face dans votre secteur d'activité ?

« Le marché est très concurrentiel et très dur. L'Europe a apporté beaucoup de choses très positives au développement des marchés, mais également de nouvelles problématiques auxquelles nous devons faire face. Il nous est très difficile de concurrencer des entreprises qui font clairement du dumping social, de répondre à des appels d'offres pour obtenir certains marchés. Il est très fastidieux lorsque l'on est une petite entreprise qui n'a personne de dédié à ces procédures complexes de répondre à ces soumissions. J'ai le sentiment que beaucoup de sociétés peuvent venir nous concurrencer sur notre territoire, mais que nous n'avons pas les moyens de les concurrencer sur leur marché.

Si vous pouviez changer une chose dans votre secteur d'activité, quelle serait-elle ? Que pourrait faire la Chambre de Commerce en ce sens ?

« Sans aucun doute, la tranche indiciaire appliquée au Luxembourg, qui est toujours incomprise par nos clients étrangers auxquels il est difficile d'expliquer ce mécanisme et pourquoi il a une incidence sur de nombreux postes de dépenses. Une indexation, ce n'est pas seulement une augmentation des salaires de nos employés, c'est aussi une augmentation sur tous nos contrats, sur les transports, sur les prestations de nos autres fournisseurs et cela nous rend moins concurrentiels. Également, les contraintes imposées par la réglementation et les conditions minimales pour participer à des appels d'offres d'institutions publiques et communautaires nous freinent significativement pour pouvoir prendre part à des marchés qui seraient néanmoins intéressants pour le développement de notre entreprise. Augmenter les seuils à partir desquels des appels d'offres internationaux sont obligatoires aiderait certainement les PME locales. » ●

01. Jacques Herz, directeur-gérant de A.Berl & Cie et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce.

02, 04. Sur les 25.000 m² de ses ateliers à Contern, les 22 employés de la société ont recours à des procédés de conception et de fabrication « high-tech » tels qu'un centre de découpe laser ou un centre de poçonnage.

03, 05. Du conseil à la fabrication, l'entreprise peut répondre aux demandes de clients particuliers et de professionnels tels que La Coque, Post Luxembourg ou les ascensoristes tels que Schindler, Kone, Thyssenkrupp...

Histoires dans l'histoire



Création en **1872** d'une filiale au Luxembourg.

100 collaborateurs travaillent pour la société en 1882. Le salaire oscille entre **4 et 6 francs**.

Le 2 janvier 1893, la fabrique de meubles métalliques fête ses 25 ans au Luxembourg. Elle emploie **130 ouvriers** et fabrique **45.000 pièces** de lits et meubles en fer.

En **1913**, le catalogue répertoriant les produits fabriqués par l'entreprise enregistre **214 articles**.

1918: Hermann (Armand) Herz participe à l'assemblée constituante de la Fedil.

1960-1970: Berl fabrique des lits superposables et des armoires-vestiaires pour l'armée luxembourgeoise.